



MICROFICHE N°

30081

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLICQUE TUNISIENNE
Sous-Secrétariat d'Etat
à l'Agriculture
Division du Développement
Agricole

~~DA 1~~ 3
CNDT 30081

Vu par le Centre National
de Documentation Agricole

3553

ETUDE DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

— DOCUMENT TECHNIQUE N°1 —

NOTE GÉNÉRALE SUR LA CARTE
DES POTENTIALITÉS

DA 1 / D.T. 1

SOGETHA
JUIN 1967

PREAMBULE

Dans le cadre des études sur les ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (A.D.A.), la Division du Développement Agricole du Sous-Secrétariat d'Etat à l'Agriculture a été amenée à établir des cartes donnant les possibilités agronomiques des terres en vue de l'édification de plans d'aménagement agricoles pour les unités de 30 à 50.000 ha.

L'équipe d'ingénieurs affectée à ce travail a largement utilisé les documents phyto-écologiques, en cours d'édition de la mission I.C.R.A.-R.N. - C.I.R.S. et a pu en l'occurrence, démontrer l'intérêt pratique dans le domaine de l'aménagement régional, de cette étude scientifique fondamentale menée dans l'optique de la planification nationale.

Ses travaux ont abouti à l'établissement de cartes des potentialités qui marquent un progrès important sur les cartes d'aptitudes généralement utilisées par les agronomes aménagistes du fait que la délimitation des zones est plus rigoureuse (elle tient compte d'un plus grand nombre de facteurs) et que pour chacune de ces zones elles présentent les rendements escomptés d'un grand nombre de spéculations selon plusieurs niveaux d'intensification de l'agriculture. Ces données de base ayant été établies de manière cohérente par la Tunisie du Nord offrent par conséquent un degré de garantie jamais atteint tout au moins en valeur relative. Ce sera donc la première fois que la localisation des cultures et même le choix des assolements pourra s'opérer en toute objectivité selon des critères économiques.

L'objet de cette note est d'exposer la méthode utilisée et d'en présenter une application sur l'A.D.A. de TEBBOUSOUK.

1°/ OBJET DE LA CARTE DES POTENTIALITES :

La carte des potentialités a été conçue pour permettre aux agronomes et aux agro-économistes, d'établir le plan agricole de l'A.D.A. ; l'objet de cette carte est donc, dans le périmètre de l'A.D.A., de :

- localiser les diverses spéculations agricoles possibles
- d'indiquer pour chaque zone délimitée, les rendements escomptables par spéculation
- d'indiquer le niveau d'intensité culturale possible
(avec ou sans mécanisation par zone)

Les chiffres de rendements escomptables sont très importants, car ils permettent le choix de l'assolement ; lors de l'établissement du plan agricole, le choix portera entre tel assolement et telle culture arbustive.

Les limites de zones tiennent compte de ces trois objectifs.

L'échelle de la carte est de 1/25.000, pour le Nord de la Tunisie.

C'est l'échelle qui a paru la mieux adaptée au niveau de l'avant-projet ; c'est aussi, l'échelle courante des photos aériennes.

Etant donné l'absence de fond topographique au 1/25.000, deux solutions ont été adoptées pour le support topographique des cartes de potentialités.

- utilisation des cartes planimétriques établies par T.P.F.R. par S.O.C.A.T.H.A. pour la C.A.S. (ex : U.R.D. du KNIB). et à défaut :
- agrandissement des cartes topographiques du 1/50.000 au 1/25.000

.../...

2°/ MODE D'ETABLISSEMENT :

Deux aspects, sont à considérer :

- la cartographie des zones de potentialités différentes
- la détermination des cultures possibles et des rendements pour chacune des zones.

A/ Cartographie des zones de potentialité différente :

Chaque variation de milieu peut entraîner une variation des possibilités agronomiques. La carte des potentialités est établie à partir de cartes existantes mentionnant les variations écologiques du milieu, notamment :

- les documents cartographiques phyto-écologiques
- les cartes pédologiques (lorsqu'elles existent)

La carte phyto-écologique de la Tunisie Septentrionale au 1/200.000 a été établie à partir de cartes minutes au 1/50.000, elles-mêmes établies :

- par photo-interprétation aériennes au 1/25.000
- par des observations de terrain.

Les cartes minutes phyto-écologiques au 1/50.000 se sont révélées à l'usage, extrêmement utiles et précises du point de vue agronomique.

On peut y retrouver, non seulement toutes les distinctions figurant sur les cartes d'aptitude pédologiques au 1/50.000, mais aussi des distinctions relatives aux conditions de micro-climat, de pente, (même si le type de sol est homogène), du drainage, et enfin des distinctions dues à des variations mal définies des conditions du milieu.

Sur la base de ces cartes au 1/50.000, on effectue la cartographie au 1/25.000 de la carte des potentialités et pour cela :

- on revient à la photo-interprétation primitive au 1/25.000 en tenant compte des corrections apportées lors de l'établissement des minutes définitives au 1/50.000, dont on dispose.

.../..

- on complète l'ébauche cartographique obtenue, en tenant compte :
 - des observations de terrain
 - des données particulières d'autres documents, notamment pédologiques
 - des renseignements divers, concernant une zone donnée, obtenus auprès d'agronomes ou d'agriculteurs.

B/ Représentation cartographique (des cultures possibles et des rendements).

La méthode est différente s'il s'agit de zones cultivables ou de zones non cultivables.

a) Zones non cultivables :

Toutes les zones estimées non cultivables, et ceci, quelles qu'en soient les raisons, sont divisées en deux catégories

- celles nécessitant une mise en défens totale, et éventuellement à possibilités forestières.
- celles à possibilité pastorales, par alternance dans l'année, de mise en défens et de parcours par le bétail.

Dans la première catégorie, sont comprises les zones de forêt existante (naturelle ou plantée).

D'autre part, les termes mêmes de "mise en défens totale" ne doivent pas être pris dans un sens trop strict, mais entendus surtout pour différencier ces zones des terres de parcours, mentionnées après, pour lesquelles la période de mise en défens n'est que de quelques mois dans une année.

Chacune de ces deux catégories est représentée sur la carte par une couleur différente (vert pour les forêts et zones de mise en défens, marron pour les terres de parcours).

.../...

b) Zones cultivables :

Elles sont délimitées en fonction des possibilités d. :

- pâturages ou parcours améliorés,
- cultures annuelles,
- cultures arbustives.

Les zones à pâturages ou parcours améliorés sont représentées sur la carte par une couleur (bleue), sans autres distinctions.

Dans une A.D.A. donnée, les potentialités de ces zones exprimées en Unités fourragères sont en général très voisines et un chiffre moyen correspondant est mentionné dans la légende de la carte - si les potentialités varient sensiblement des subdivisions sont possibles, comme pour les autres cultures.

Ces zones bénéficient par rapport aux zones de parcours des possibilités de semis d'espèces fourragères et de divers travaux tels que l'ensilif. etc., leur situation, la pente et la nature des sols sont tels que les cultures annuelles ou arbustives ne sont pas envisageables.

Lorsque des cultures annuelles et des plantations sont possibles, chaque zone est caractérisée par un numéro correspondant au sigle du groupement phyto-écologique cultigène dominant et au niveau d'intensification des cultures ; ce numéro renvoie à des tableaux de rendements.

D'autre part, pour faciliter les options lors de l'établissement du plan agricole, nous avons précisé par des couleurs éventuellement associées en bandes sur une même zone, les possibilités suivantes :

- couleur jaune : zones convenant de préférence aux cultures annuelles.
- couleur rouge : zones convenant de préférence aux cultures arbustives résistantes (type oliviers, amandiers, pistachiers....)
- couleur orange : zone pouvant convenir aux cultures arbustives délicates (type abricotiers, pêchers)

Mais, toutes les potentialités sont exprimées sur les tableaux de rendement ; c'est pour cela que chaque zone est caractérisée par un numéro renvoyant à ces tableaux.

En effet, l'indication d'une préférence pour un type de culture (couleur sur carte), ne suffit pas. Il est intéressant de connaître pour le type de cultures, proposé, et aussi pour les autres, les rendements moyens escomptables ainsi que d'autres données, telles que :

- variété d'oliviers,
- nombre d'arbres à l'hectare,
- variation des rendements en fonction des précédents cultureux ou du degré d'intensité culturale.

C/ DÉTERMINATION DES POSSIBILITÉS CULTURALES ET DES RENDEMENTS :

Pour les zones cultivables, les travaux de l'I.S.S.A. basés aussi sur la carte phytocécologique ont été largement utilisés.

Cela n'implique nullement un report au 1/25.000 des résultats donnés pour une autre échelle.

Mais, compte-tenu d'observations de terrain, de tournées communes et de nombreuses discussions, zone par zone avec les experts de l'I.S.S.A. (et notamment, Messieurs BUISSON, CHABERT, JACQUINET, DELONT, MICHEL), il a été possible d'adapter pour les A.D.A. toutes sortes de données obtenues et recherchées dans un but économique plus général.

a) Caractérisation des zones par un sigle économique :

C'est le sigle du groupement cultigène dominant dans la zone dont les contours sont précisés par report aux cartes au 1/50.000 (retour à la photo-interprétation primitive notamment).

b) Niveau d'intensité :

Parmi les 3 niveaux définis par M. BUISSON et CHABERT, nous avons retenu pour les A.D.A. les niveaux 2 et 3 dont la définition est la suivante :

- . Niveau 2 : il correspond à l'agriculture dite "moderne". Toutefois, certaines techniques sont utilisées, même si elles ne le sont pas dans le cadre actuel (fumure minérale par exemple).
- . Niveau 3 : Ce niveau correspond à ce qu'il est possible de faire par des améliorations peu coûteuses de l'agriculture traditionnelle.... ce niveau pouvant valablement faire appel à une traction animale ou presque.

.../...

c) Détermination des rendements :

Sur les tableaux annexés figurant pour chaque zone (par sigle et par niveau d'intensité) un chiffre de rendement par culture.

Ces chiffres sont des moyennes générales pour le sigle (tenant compte déjà des étages, sous-étages et variantes climatiques) avec des corrections qui tiennent compte de cas particuliers locaux discernables à l'échelle de 1/25.000

On fait, par rapport aux cartes 1/50.000 les précisions essentielles du point de vue des potentialités portant sur :

- la séparation des zones cultivables et non cultivables (surtout en fonction du facteur pente).
- les précisions de limites de zone
- la séparation d'unités complexes.

Par contre, les chiffres moyens de rendement gardent généralement toute leur valeur.

Les entretiens avec Monsieur DUBONT ont été très utiles pour connaître d'abord ces chiffres de rendement et ensuite, éventuellement, les adapter.

CONCLUSIONS:

La carte des potentialités agricoles est le résultat d'un travail d'équipe.

C'est grâce à l'ensemble des études entreprises et des expériences réalisées en Tunisie, qu'il est devenu possible d'établir une carte non plus seulement "d'aptitudes culturales" mais de "potentialités chiffrées".

Il est certain que d'autres études et recherches devront permettre de remettre à jour dans l'avenir un tel document.

Pour les études d'A.D.A., il était nécessaire de disposer d'un document de base précis.

Il s'ajoute aussi, qu' l'établissement d'un tel document est maintenant possible dans des délais très brefs.

FIN

10

VUES